

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 octobre 2016
CO 076 Bis DE

Page 1/2

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 50
Présents : 42
Votants : 43

Etaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (arrivée à 21h40), Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), André VIONNET, Hubert DELACROIX, Antoine MARCELIN, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Monique BALLERY, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER.

Ont donné pouvoir : Catherine CATHENOZ donne pouvoir à Jean-François GAILLARD.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Eric PICHEGRU, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Dominique BOICHUT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Frédéric LAMBERT, Charles VALLET, Marie-Christine CHANOIS, Dominique PELLIN, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY (trésorier).

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 27 septembre 2016

Objet : Travaux dans les locaux ALSH la Communauté de Communes

VU la note de synthèse n°5, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances et Affaires Générales, en séance du 15 juin 2016 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-François GAILLARD, Président ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes souhaite améliorer et rénover les locaux affectés aux activités péri-scolaires

CONSIDERANT qu'un financement CAF et DETR est envisageable pour le projet à hauteur de 80 % du montant total ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

1 / APPROUVE l'opération de rénovation des locaux péri- scolaires comme suit :

-site ALSH Jacques Brel à Poligny	: 118 123€TTC
-site ALSH au Fied	71 691€TTC
-site ALSH à Colonne	66 628€TTC

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 octobre 2016
CO 076 Bis DE

Page 2/2

Objet : Travaux dans les locaux ALSH de la Communauté de Communes (suite)

2 / APPROUVE le montant de l'opération et le plan de financement tel que présenté ci-après :

- subvention DETR : 40%
- subvention CAF : 40%
- auto- financement : 20% + TVA

3 / SOLLICITE les subventions de la Dotation d'Equilibre des Territoires Ruraux et de la CAF sur la base de ce plan de financement ;

4 / S'ENGAGE à couvrir le solde non couvert par les subventions ;

5 / AUTORISE le Président ou un Vice-Président en cas d'empêchement à signer toutes les pièces afférentes.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,
Le Président,

Jean François GAILLARD

